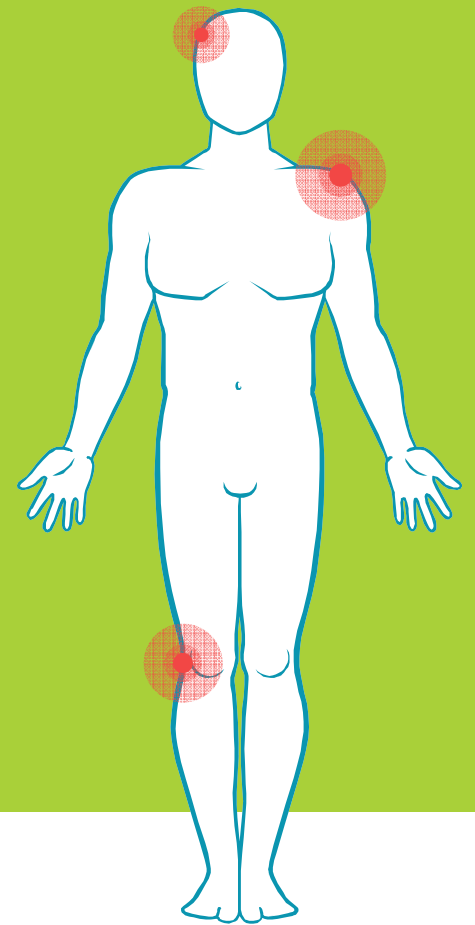


APPEL À CANDIDATURES

Services interdisciplinaires de réadaptation

Programme de reconnaissance pour les cliniques offrant
des services interdisciplinaires de réadaptation
Mai 2017



Services
interdisciplinaires
de réadaptation

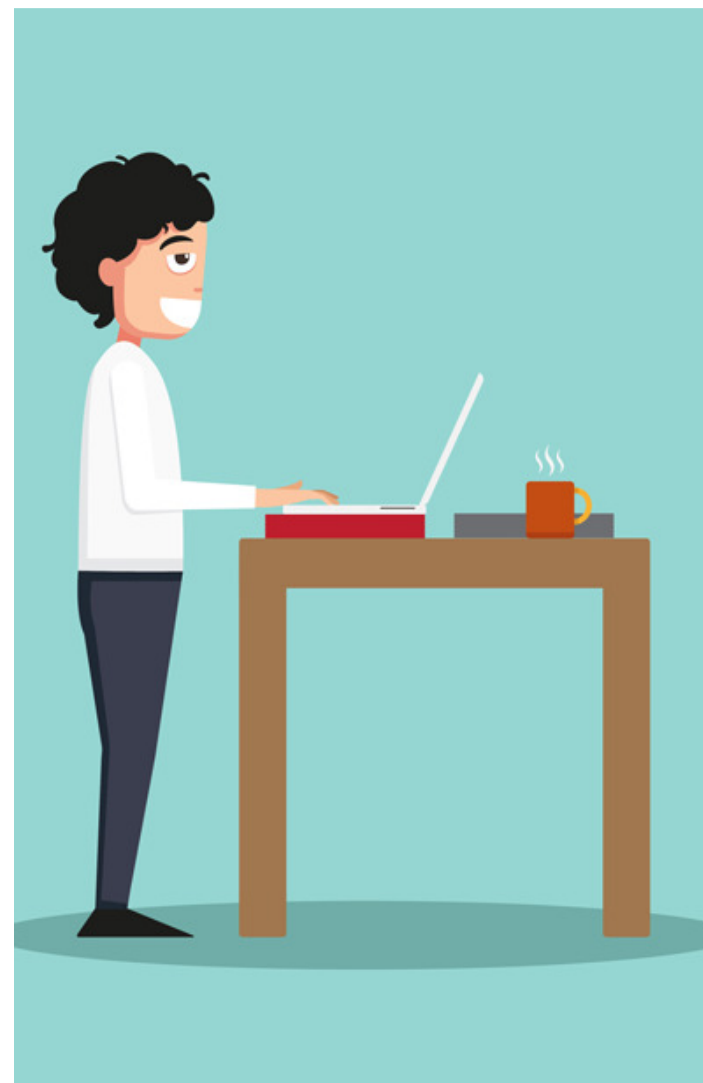
SOMMAIRE

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE STATUT

1. Critères de reconnaissance
2. Obligations de l'équipe interdisciplinaire
3. Documents obligatoires
4. Coûts et modalités de reconnaissance
5. Renseignements



Services
interdisciplinaires
de réadaptation



L'intervention interdisciplinaire en réadaptation au travail vise des objectifs d'intervention qui, tout en étant atteignables, réalistes et acceptés par la personne, sont précis, mesurables et temporellement définis.

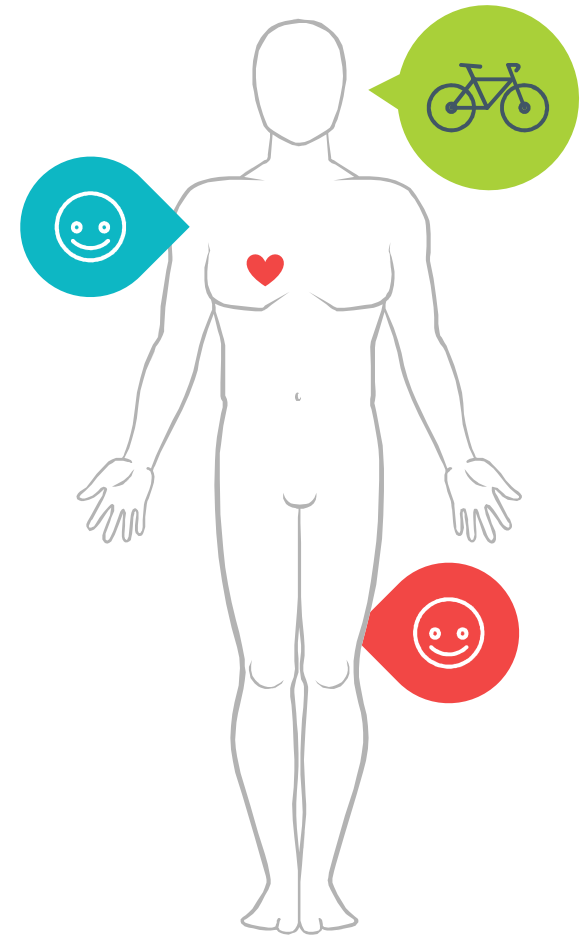
”



Services
interdisciplinaires
de réadaptation

RECONNAISSANCE DE STATUT

Processus de demande de reconnaissance de statut pour des cliniques offrant des services interdisciplinaires de réadaptation



1. CRITÈRES DE RECONNAISSANCE

CRITÈRES

- ▶ Être une **équipe distincte** de l'équipe qui offre des traitements de première ligne pour un patient donné : un même professionnel ne peut intervenir à la fois en 1^e ligne et en 2^e ligne.
- ▶ L'**équipe** doit être composée auprès d'un patient donné d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute, d'un kinésologue et d'un psychologue ou d'un psychothérapeute (liste des employés de la clinique/équipe dédiée).
- ▶ Avoir **une équipe résidente** composée de :
 - ▶ un physiothérapeute;
 - ▶ un ergothérapeute;
 - ▶ un kinésologue;
 - ▶ un **psychologue** ou un **psychothérapeute** qui devra avoir un bureau à l'intérieur de la clinique.
- ▶ L'**équipe** peut provenir de deux entités distinctes, à condition que les membres exercent au même endroit (par ex. : un travailleur autonome qui exerce dans une clinique).
- ▶ L'équipe doit assurer une **présence physique en clinique en tout temps** lors de la présence de clients, tout en respectant les règles déontologiques des ordres professionnels.
- ▶ Avoir un **coordonnateur** résident.
- ▶ Détenir des **espaces et des équipements suffisants** pour offrir aux patients des **conditions optimales** de réadaptation (simulation de tâches de travail, classe d'éducation, conditionnement physique, réactivation globale, espaces fermés pour rencontres individuelles et réunions, etc.).

CRITÈRES



LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DOIVENT AVOIR LES CONNAISSANCES SUIVANTES :

- connaissance avancée des concepts relatifs à la douleur persistante;
- approche bio-psycho-sociale adoptée par tous les membres de l'équipe;
- fonctionnement en équipe interdisciplinaire;
- meilleures pratiques en réadaptation;
- concepts avancés sur l'incapacité persistante (santé physique et mentale).

LES CLINIQUES DOIVENT ÊTRE MEMBRES D'UNE DES 4 ASSOCIATIONS CONSTITUANT LE COMITÉ :

- Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée
- Association des psychologues du Québec
- Fédération des cliniques privées de physiothérapie du Québec
- Fédération des kinésiologues du Québec

2. OBLIGATIONS DE L'ÉQUIPE

LES OBLIGATIONS DE L'ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE

- ▶ **Rencontre hebdomadaire** de l'équipe, incluant tous ses membres.
- ▶ Démontrer que les membres de l'équipe suivent une **formation continue pertinente** et transmettre les attestations au comité de sélection.
- ▶ Participer aux **travaux de benchmark** du comité de sélection et s'engager à fournir les données requises.
- ▶ Si le patient veut conserver son psychologue personnel et qu'il ne fait pas partie de l'équipe de la clinique, ce dernier devra **participer aux réunions de l'équipe interdisciplinaire** en personne ou par téléphone.

3. DOCUMENTS OBLIGATOIRES

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES (1)

L'ensemble de ces documents sera analysé par un comité de sélection quadripartite représentant les trois associations. Ce comité étudiera les candidatures de demandes de reconnaissance.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE CANDIDATURE

- ▶ **Formulaire** de renseignements complété (ci-après).
- ▶ **Plans et photos** des espaces utilisés, incluant les dimensions des espaces.
- ▶ **Liste complète des équipements** dédiés à la réadaptation (évaluation, réadaptation physique, réadaptation fonctionnelle et réadaptation psychologique).
- ▶ **CV de tous les membres** de l'équipe interdisciplinaire, incluant un descriptif de la formation spécifique reçue au sujet de l'interdisciplinarité.
- ▶ **Engagement écrit signé** (ci-après) du responsable de la candidature s'engageant au respect de tous les critères détaillés précédemment.
- ▶ L'**exposé détaillé** répondant à l'**histoire de cas** présenté ci-après (page suivante).

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES (2)

HISTOIRE DE CAS

Madame L. a subi un accident de voiture il y a quatre (4) mois. Un diagnostic d'entorse cervicale a été posé. Après avoir reçu des traitements de physiothérapie et d'ergothérapie, elle vous est référée par son médecin traitant. Madame se plaint encore de douleur au cou au moindre mouvement. Elle prend des analgésiques, ne dort presque pas pendant des nuits entières et n'a pas repris son travail de caissière dans un supermarché depuis l'accident. Elle n'entrevoit aucun retour au travail prochainement, étant toujours trop souffrante.

Veillez décrire les interventions de l'ensemble des membre de l'équipe interdisciplinaire que vous croyez requises, de même que la durée requise des interventions, et ce, afin de permettre un retour au travail réussi de Mme L.

FORMULAIRE

- ▶ **Nom de la clinique** (raison sociale) : _____
- ▶ **Adresse postale** : _____
- ▶ **Courriel** : _____
- ▶ Nom de la **personne-ressource** : _____
- ▶ **Téléphone** : _____
- ▶ **Ma clinique est membre de :**
 - Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privées du Québec
 - Association des psychologues du Québec
 - Fédération des cliniques de physiothérapie du Québec
 - Fédération des kinésiologues du Québec

ENGAGEMENT

Je soussigné _____ confirme que la clinique _____ s'engage à respecter l'ensemble des critères détaillés ci-dessous pour conserver son statut de reconnaissance de **clinique interdisciplinaire de réadaptation**.

- ✓ Être une équipe distincte de l'équipe qui offre des traitements de première ligne pour un patient donné : un même professionnel ne peut intervenir à la fois en 1^o ligne et en 2^o ligne pour un patient donné.
- ✓ L'équipe doit être composée d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute, d'un kinésiologue et d'un psychologue ou psychothérapeute (liste des employés de la clinique/équipe dédiée). Les membres de l'équipe doivent être résidents.
- ✓ L'équipe peut provenir de deux entités distinctes, à condition que les membres exercent au même endroit (ex. : un travailleur autonome qui exerce dans une clinique).
- ✓ L'équipe doit assurer une présence physique en clinique en tout temps lors de la présence de clients, tout en respectant les règles déontologiques des ordres professionnels.
- ✓ Avoir un coordonnateur résident.
- ✓ Détenir des espaces et des équipements suffisants pour offrir aux patients des conditions optimales de réadaptation (simulation de tâches de travail, classe d'éducation, conditionnement physique, réactivation globale, espaces fermés pour rencontres individuelles et réunions, etc.).
- ✓ Organiser une hebdomadaire de l'équipe, incluant tous ses membres.
- ✓ Démontrer que les membres de l'équipe suivent une formation continue pertinente et transmettre les attestations au comité de sélection.
- ✓ Participer aux travaux de benchmark du comité de sélection et s'engager à fournir les données requises.
- ✓ Si le patient veut conserver son psychologue personnel et qu'il ne fait pas partie de l'équipe de la clinique, ce dernier devra participer aux réunions de l'équipe interdisciplinaire en personne ou par téléphone.
- ✓ Payer les frais de 290 \$ pour l'étude du dossier (ou le renouvellement de ma reconnaissance si ma clinique a été reconnue en 2016).
- ✓ Maintenir le statut de membre de l'une des 4 associations participant au comité tout au long de la période de reconnaissance.

Date et lieu : _____

Signature : _____

4. COÛTS ET MODALITÉS



290 \$ taxes incluses

Coût par clinique pour l'étude du dossier

Membres

Ouvert aux cliniques membres des 4 associations constituant le comité

Quand ?

Du 22 mai au 29 juin 2017

MODALITÉS D'APPEL DE CANDIDATURES

L'appel de candidatures se fera conjointement par les quatre associations du 22 mai au 29 juin 2017. Les **demandes de candidatures complètes** devront être envoyées **par courrier** au bureau de la FCPPQ : FCPPQ – 5835, rue Boyer #3 – Montréal (Québec) H2S 2H8.

Le statut de reconnaissance de services interdisciplinaires de réadaptation sera délivré par un comité de sélection présidé par Francine Roy, reconnue par ses pairs pour ses compétences et ses qualifications. **Seuls les dossiers complets et reçus en date de clôture des candidatures seront examinés.**

MODALITÉS

- ▶ **Coûts** : chaque candidature devra être accompagnée d'un chèque de 290 \$ libellé à l'ordre de la FCPPQ, incluant la mention *Services interdisciplinaires*.
- ▶ **Période d'appel de candidatures** : 22 mai – 29 juin 2017.
- ▶ **Reconnaissance** : la **reconnaissance de statut interdisciplinaire est délivrée pour 1 an**, avec une tolérance sur l'application des nouveaux critères la première année. Les demandes seront réévaluées en août 2018.
- ▶ **Statut d'exception** : le comité de sélection peut reconnaître certaines exceptions liées à des contraintes telles la disponibilité des ressources professionnelles ou l'éloignement géographique (la clinique est, par exemple, située dans une région éloignée). Dans un tel cas, un statut de *services interdisciplinaires de réadaptation* peut être accordé pour une période transitoire, à condition que la clinique s'engage à se conformer aux critères de reconnaissance dans un délai déterminé par le comité de sélection.

5. RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS



Services
interdisciplinaires
de réadaptation

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ERGOTHÉRAPEUTES EN PRATIQUE PRIVÉE

- T. 514 940-6541
- Email : aqepp@hotmail.com

ASSOCIATION DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

- T. 514 353-7555
- Email : apq@spg.qc.ca

FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

- T. 438 405-3129
- Email : reconnaissance@physioquebec.com

FÉDÉRATION DES KINÉSIOLOGUES DU QUÉBEC

- T. 514 343-2471
- Email : info@kinesiologue.com